

CANADA

Le 19 avril 1990

NCM: RENFORCEMENT DU SYSTEME
COMMERCIAL MULTILATERAL OUVERT

L'ENVIRONNEMENT COMMERCIAL GLOBAL

En lançant l'Uruguay Round, en 1986, les Ministres ont engagé les négociations commerciales multilatérales les plus ambitieuses, les plus complexes et les plus détaillées qui aient jamais été menées. Ils ont accepté de tenter de libéraliser le commerce des produits agricoles et de l'assujettir au GATT; de réduire substantiellement les obstacles tarifaires et non tarifaires posés au commerce; de réexaminer et d'améliorer l'efficacité et l'équité des grandes règles du commerce; et d'élargir les avantages et les règles du système commercial multilatéral aux nouveaux domaines que sont le commerce des services, les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce ainsi que les mesures concernant les investissements liés au commerce. L'obtention d'importants résultats sur le fond de ces questions avant la Réunion ministérielle qui se tiendra à Bruxelles en décembre prochain est l'un des grands défis posés afin d'assurer le succès de l'Uruguay Round.

Lorsque les ministres ont accepté la Déclaration de Punta del Este, ils ont aussi reconnu l'importance d'utiliser l'Uruguay Round pour renforcer le cadre institutionnel du système commercial multilatéral. La Déclaration donnait pour objectifs:

- * de renforcer le rôle du GATT pour améliorer le système commercial multilatéral;
- * d'accroître la capacité du système du GATT de s'adapter à l'évolution de l'environnement économique international;
- * de renforcer l'interrelation entre les politiques commerciales et les autres politiques économiques qui affectent la croissance et le développement;
- * de renforcer la surveillance exercée dans le cadre du GATT de façon que l'on puisse suivre régulièrement les politiques et pratiques commerciales des parties contractantes et leurs incidences sur le fonctionnement du système commercial multilatéral;
- * d'améliorer l'efficacité générale du GATT en tant qu'institution et la prise de décisions dans ce cadre;
- * de faire en sorte que le GATT contribue davantage à rendre plus cohérente l'élaboration des politiques économiques au niveau mondial, en renforçant ses relations avec d'autres organisations internationales compétentes en matière monétaire et financière.